

Niveau de vie médian : l'Alsace en tête de peloton

Un niveau de vie qui diminue en France depuis 2008-2009

En France, le revenu disponible brut des ménages (RDB) s'élève à 1 318 milliards d'euros en 2012. Selon l'OCDE, le territoire français se situe en huitième position mondiale en matière de revenu disponible par ménage, alors qu'il n'est qu'en quinzième position en termes de salaires.

Les ménages français disposent en 2012 d'un **niveau de vie médian**¹ d'environ 19 700 € annuels. Ce revenu médian par unité de consommation a perdu plus de 400 € depuis 2009.

Les 10 % de la population les plus modestes (premier décile) ont un revenu inférieur à 10 600 €. Après avoir connu une évolution nettement plus favorable que la population au revenu médian, ils ont vu leur situation fortement se dégrader avec une perte de plus de 500 € mensuels depuis 2008.

Les 10 % les plus aisés (neuvième décile) disposent quant à eux d'au moins 37 400 € annuels par unité de consommation et subissent en 2012 une forte baisse par rapport à l'année précédente.

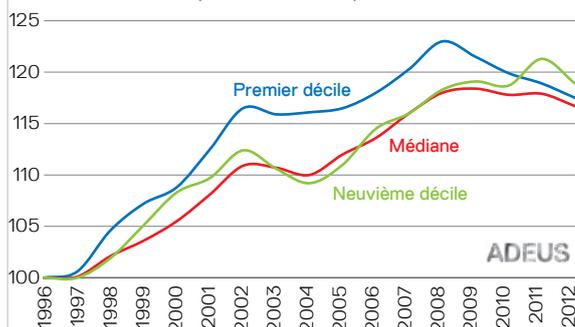
Des secteurs géographiques aux revenus médians disparates

Les territoires aux niveaux de vie les plus faibles sont le plus souvent des territoires ruraux isolés, vieillissants ou encore d'anciens bassins industriels. Ils se situent principalement dans la frange frontalière nord, le massif central et ses abords, ainsi que dans la région Languedoc-Roussillon.

Les territoires aux revenus les plus élevés se trouvent essentiellement dans :

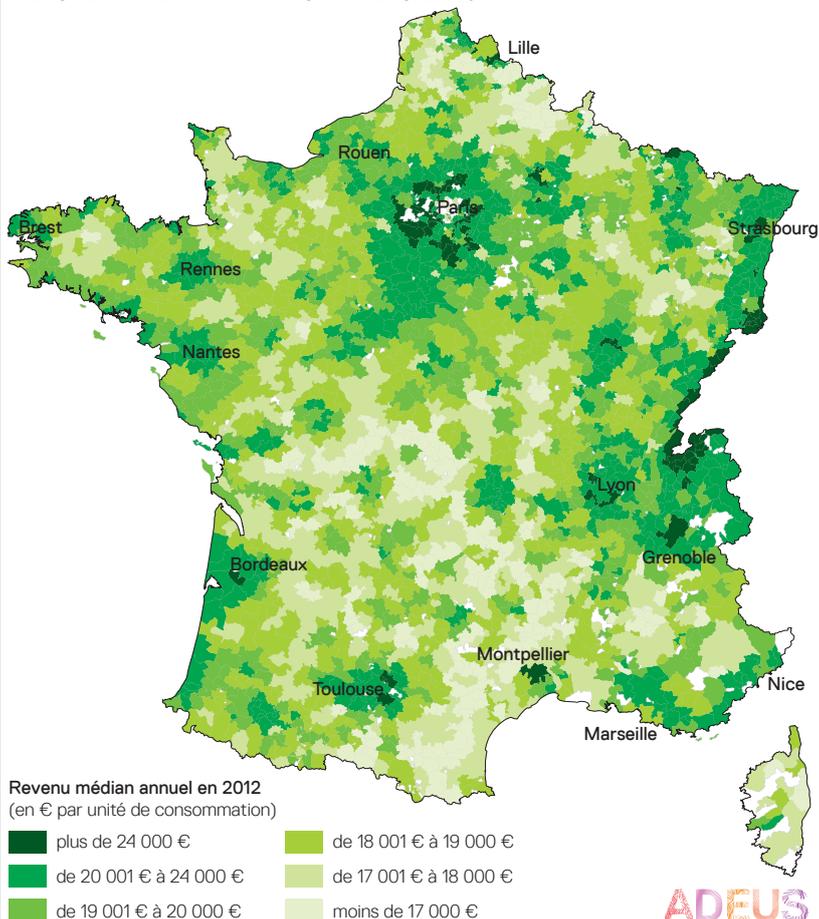
- la zone d'influence francilienne ;
- la frange est de l'Hexagone, depuis l'Alsace-Lorraine jusqu'à Rhône-Alpes, et notamment la façade frontalière avec le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse ;
- le littoral atlantique (Bretagne, Normandie, Vendée, bassin aquitain) et méditerranéen (Provence).

ÉVOLUTION DU NIVEAU DE VIE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ENTRE 1996 ET 2012 (BASE 100 EN 1996)



Sources : INSEE, DGI, enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux de 2005 à 2012

NIVEAU DE VIE MÉDIAN EN FRANCE PAR EPCI EN 2012



Revenu médian annuel en 2012 (en € par unité de consommation)

- plus de 24 000 €
- de 20 001 € à 24 000 €
- de 19 001 € à 20 000 €
- de 18 001 € à 19 000 €
- de 17 001 € à 18 000 €
- moins de 17 000 €

1. Revenu médian et décile : cf. définitions p. 8.

Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal. Découpage géographique au 01/01/2013

Les zones métropolitaines, territoires de contrastes

Le niveau de vie annuel médian atteint, en 2012, près de 21 200 € dans les métropoles françaises (près de 20 000 € sans le Grand Paris). A l'exception de Paris et Lyon où de nombreux ménages très aisés vivent dans la ville-centre, le revenu médian dans la ville-centre est inférieur à celui de la périphérie.

Dans l'Eurométropole de Strasbourg, la population a un niveau de vie annuel médian inférieur à celui de la moyenne des métropoles. Avec 19 800 €, Strasbourg se situe en neuvième place parmi les quatorze métropoles.

Si les métropoles françaises, ainsi que leur zone d'influence, font partie des territoires à hauts revenus médians, elles concentrent aussi de nombreux territoires à faibles revenus, notamment dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Un niveau de vie élevé en Alsace

Avec un niveau de vie annuel médian de 21 300 € (1 500 € de plus qu'au niveau national, soit +7,6 %), l'Alsace est deuxième en termes de revenus des ménages après l'Île-de-France, et devant Rhône-Alpes. La part des salaires dans le revenu disponible des ménages est plus importante en Alsace (70,3 %) qu'en France métropolitaine (67,4 %)². Étant un territoire jeune, la part des pensions et retraites y est plus faible. Le poids des prestations sociales y est plus réduit également, alors que celui des revenus du patrimoine y est plus élevé.

L'Alsace bénéficie notamment de deux facteurs qui sont favorables à un niveau de vie supérieur :

- **la présence des systèmes urbains forts** de l'Eurométropole de Strasbourg et de Mulhouse-Saint-Louis. Les populations à plus hauts revenus médians en Alsace (27 000 € et plus par unité de consommation) se concentrent tout particulièrement à la frontière suisse, dans la région de Saint-Louis. Les communes en périphérie nord-ouest de l'Eurométropole constituent également une zone à revenus médians élevés (25 000 € et plus).
- **la proximité de pays voisins à hauts revenus** : la Suisse et l'Allemagne. Le caractère frontalier impacte les revenus des ménages : directement, par la demande de main d'œuvre transfrontalière, et indirectement, par la production et l'exportation de marchandises et de services à destination de ces pays.

Les territoires alsaciens aux revenus médians les plus faibles (19 000 € annuels et moins) se concentrent essentiellement dans les villes-centres des agglomérations principales : Strasbourg, Mulhouse et Colmar, ainsi que dans les vallées vosgiennes.

2. Cf. INSEE Analyses Alsace n° 14, juin 2015 : Une pauvreté plus présente dans l'espace des grands pôles urbains alsaciens.

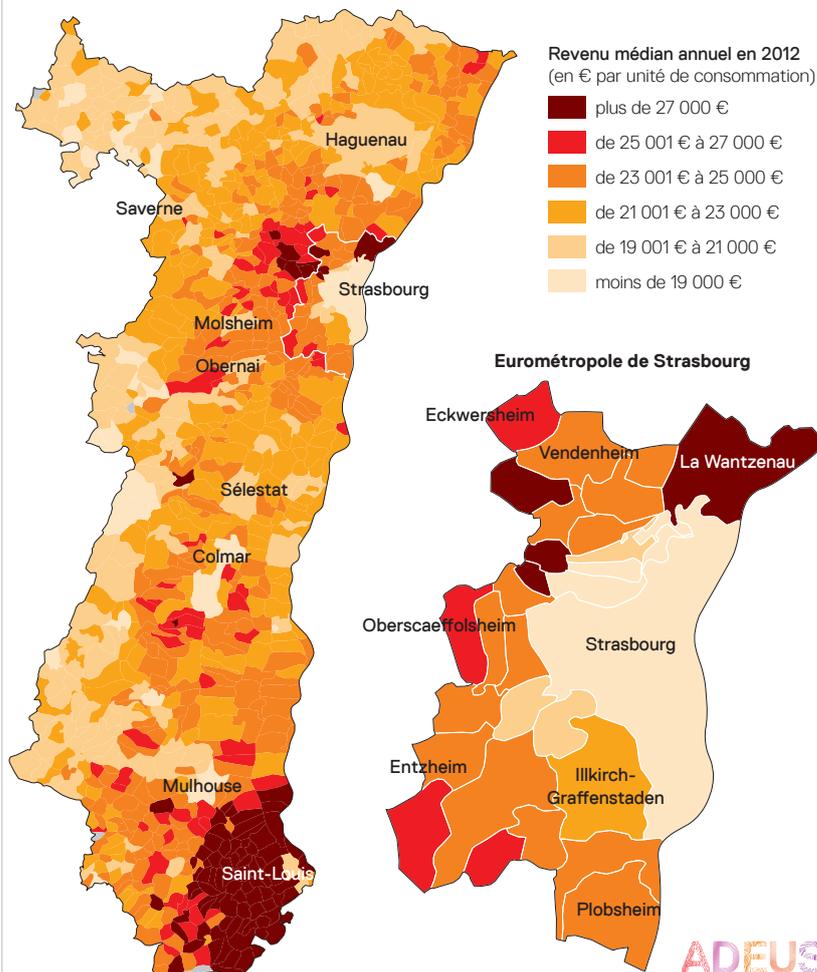
NIVEAU DE VIE ANNUEL MÉDIAN EN 2012 DANS LES MÉTROPOLES (EN € PAR UNITÉ DE CONSOMMATION)

	Métropole	Aire urbaine
Grand Paris*	22 655	22 163
Rennes Métropole	21 526	20 907
Toulouse	21 406	21 651
Nantes	21 226	20 926
Bordeaux	20 766	20 930
Grenoble Alpes Métropole	20 652	21 501
Grand Lyon	20 602	21 029
Métropoles hors Grand Paris (moyenne pondérée)	19 978	
Brest	19 819	20 273
Strasbourg Eurométropole	19 784	21 178
Métropole Nice Côte d'Azur	19 582	20 202
Rouen	19 442	19 955
Montpellier	19 335	19 802
Lille	18 713	19 152
Marseille	18 336	19 559
France métropolitaine	19 786	

Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal.

* Grand Paris : départements 75, 92, 93 et 94

REVENU ANNUEL MÉDIAN DANS LES COMMUNES D'ALSACE ET DE L'EUROMÉTROPOLE EN 2012



Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal. Découpage géographique au 01/01/2013

De fortes disparités de revenus en Alsace

La France, plus égalitaire que dans la moyenne de l'OCDE...

Les inégalités de revenus peuvent être mesurées grâce au rapport inter-décile, qui compare les revenus des 10 % des ménages ayant les revenus disponibles les plus élevés (neuvième décile) à ceux des 10 % ayant les revenus les plus faibles (premier décile).

En 2012, avec un rapport inter-décile de 3,6, la France présente des inégalités de revenus disponibles inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE (4,1)³.

... mais avec des situations hétérogènes

Les disparités de niveaux de vie les plus importantes s'étendent principalement sur le sud-est, l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne et le long des frontières avec la Belgique, le Luxembourg, la Suisse et l'Italie.

Les villes-centres des métropoles et des grandes agglomérations apparaissent également comme des territoires à fortes inégalités de revenus.

En contraste, le quart nord-ouest de l'Hexagone se révèle plutôt égalitaire avec de nombreuses intercommunalités aux rapports inter-déciles inférieurs à 2,8, voire à 2,6. Dans une moindre mesure, la diagonale Lorraine-Rhône-Alpes apparaît aussi plutôt égalitaire.

L'Alsace, inégalités de revenus parmi les plus fortes en France

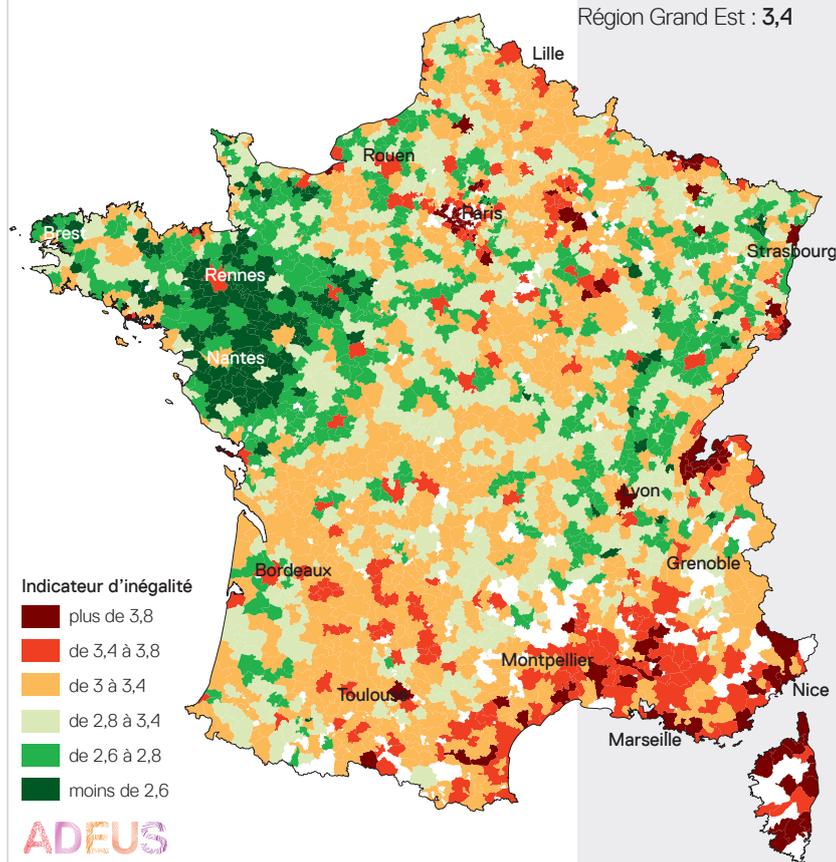
Les 10 % des personnes les plus aisées ont des revenus disponibles par unité de consommation 3,5 fois plus importants que ceux des 10 % les plus modestes. Cet indicateur, relativement stable en France depuis 1996, place l'Alsace à un niveau comparable à la France métropolitaine⁴, mais supérieur à la France de province (3,3). L'Alsace fait ainsi partie des anciennes régions où les disparités sont les plus marquées. Elle se situe au cinquième rang des territoires aux inégalités de revenus les plus

fortes après l'Île-de-France, la Corse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon.

A l'image de la France, elle se compose de territoires avec des écarts inter-déciles fortement contrastés. Les disparités les plus importantes s'observent dans les territoires urbains où les revenus des personnes les plus aisées sont particulièrement élevés (agglomérations de Mulhouse, Strasbourg et, dans une moindre mesure, Colmar ainsi que le bassin de Saint-Louis). Les territoires les plus ruraux sont quant à eux généralement plus égalitaires.

Si les niveaux de vie médians des deux départements sont très proches, les inégalités sont toutefois moins importantes dans le Bas-Rhin (rapport inter-décile : 3,4) que le Haut-Rhin (3,7).

INÉGALITÉ DES REVENUS EN FRANCE PAR EPCI EN 2012



Indicateur d'inégalité :

Rapport entre les 10 % des ménages ayant les revenus disponibles les plus élevés et les 10 % ayant les revenus les plus bas.

France métropolitaine : 3,5

Alsace : 3,5

Région Grand Est : 3,4

3. Revenus disponibles des ménages dans les pays de l'OCDE en 2012, rapport inter-décile, OCDE.

4. Les méthodologies adoptées par l'INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA (Fichier Localisé Social et Fiscal) et par l'OCDE aboutissent à un rapport inter-décile pour la France à 3,5 (source : FiLoSoFi) et 3,6 (source : OCDE).

Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal. Découpage géographique au 01/01/2013

L'Alsace, un territoire à faible taux de pauvreté

8,8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté en France

Selon des conventions européennes, le seuil de pauvreté correspond à 60 % du niveau de vie médian. Il est estimé en France métropolitaine à 11 871 €, soit près de 1 000 € mensuels pour une personne seule. En 2012, plus de 8,8 millions de personnes⁵ sont en situation de pauvreté en France métropolitaine, ce qui correspond à un taux de pauvreté de 14,3 %.

Les situations de pauvreté les plus marquées (21 % et plus) se situent dans la bande frontalière nord, le quart sud-ouest (Limousin, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) et le bassin méditerranéen.

L'Alsace, un faible taux de pauvreté...

En Alsace, le seuil de pauvreté est d'environ 12 800 € annuels en 2012, soit près de 1 000 € de plus qu'en France. Plus de 40 % des revenus de cette population proviennent des prestations sociales, à part égale avec les salaires. Comme dans le reste de l'Hexagone, la pauvreté concerne surtout les ménages jeunes puisqu'en effet, un ménage dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.

Avec un taux de pauvreté de 11,8 %, l'Alsace est la troisième région au taux le plus faible, après la Bretagne et les Pays de la Loire.

... mais des villes-centres avec des taux élevés

Comme au niveau national, les territoires alsaciens où le taux est le plus important sont les grands pôles urbains et notamment leurs villes-centres, avec un taux de 30,1 % à Mulhouse et de 22,1 % à Strasbourg. Parallèlement, la couronne des grands pôles urbains et les communes multi polarisées de ces grandes polarités présentent les taux de pauvreté les plus bas, avec respectivement 5,7 et 6,9 %.

Les petits et moyens pôles présentent des taux de pauvreté dans la moyenne régionale. Au sein de l'Eurométropole, les communes limitrophes à Strasbourg sont les plus touchées par la pauvreté : Schiltigheim et Bischheim, avec des taux supérieurs à 20 %. Lingolsheim, Ostwald, Illkirch et Hoenheim, avec des taux compris entre 10 et 13 %.

5. Selon le dispositif FiLoSoFi (8,5 millions selon l'enquête ERFS).

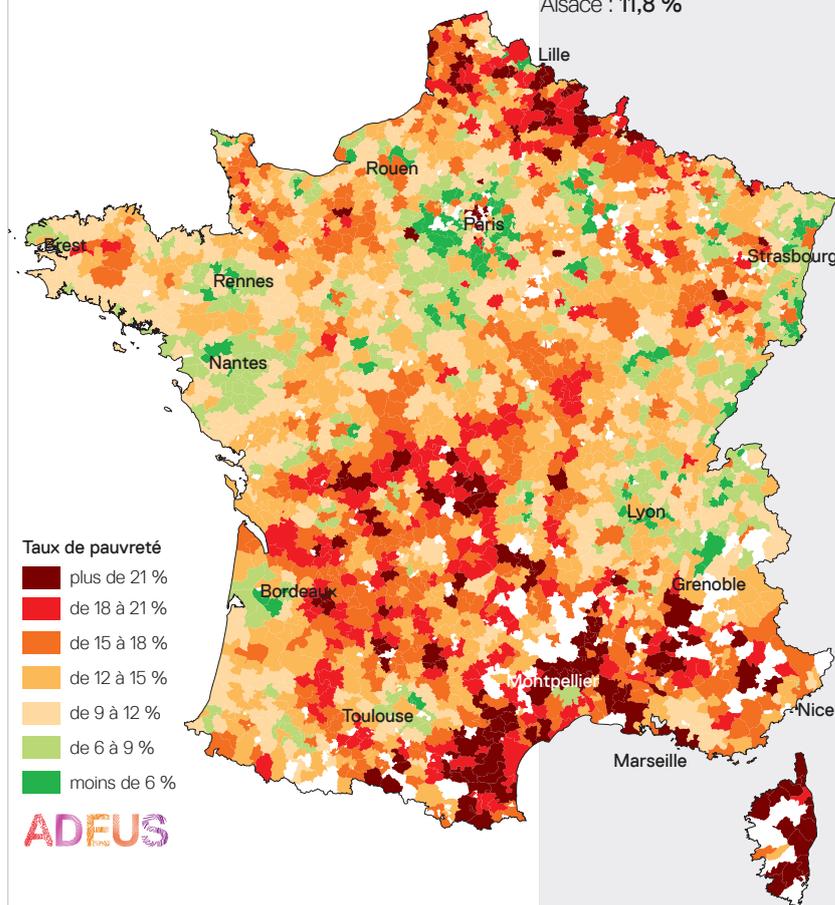
NIVEAU DE VIE MÉDIAN ET PAUVRETÉ EN ALSACE SELON LE ZONAGE EN AIRES URBAINES

	Part de la population totale	Niveau de vie annuel médian	Taux de pauvreté
Grands pôles urbains d'Alsace	49,9 %	19 700 €	16,7 %
Couronne des grands pôles urbains	25,0 %	23 800 €	5,7 %
Communes multipolarisées	12,2 %	22 200 €	6,9 %
Moyens pôles	2,9 %	20 300 €	11,9 %
Petits pôles	2,6 %	20 300 €	11,6 %
Autres communes multipolarisées	4,0 %	21 600 €	6,9 %
Communes isolées hors influence des pôles	3,6 %	21 900 €	7,9 %
Ensemble	100 %	21 300 €	11,8 %

Source : INSEE Alsace n°14 – Données INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal 2012

Taux de pauvreté : Part des ménages ayant un revenu inférieur à 60 % de la médiane des revenus du territoire.
France métropolitaine : 14,3 %
Alsace : 11,8 %

TAUX DE PAUVRETÉ EN FRANCE PAR EPCI EN 2012



Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal. Découpage géographique au 01/01/2013

Les revenus dans les quartiers prioritaires de l'Eurométropole

Des revenus médians dans les QPV inférieurs de plus de 50 % à ceux de l'Eurométropole

L'Alsace compte 31 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sur les 1 294 existant au niveau national. L'Eurométropole de Strasbourg en regroupe 18 (représentant 77 300 habitants en 2011, soit 16 % des habitants de l'Eurométropole), dont 13 à Strasbourg (22 % de sa population).

En 2011, le **revenu fiscal** annuel médian par unité de consommation dans les QPV est d'environ 9 200 €, bien inférieur aux revenus médians de l'Eurométropole (19 064 €) et de la France métropolitaine (19 218 €). Cette valeur médiane masque de fortes disparités entre les quartiers, avec 7 800 € pour les QPV Ampère et Port-du-Rhin et 11 400 € pour les QPV Laiterie et Lingolsheim. Les indicateurs liés à la part des bas revenus⁷ et à la dispersion des revenus⁸ présentent également de fortes variations (cf. tableau des indicateurs ci-après).

Les cinq grands types de QPV selon les revenus de la population

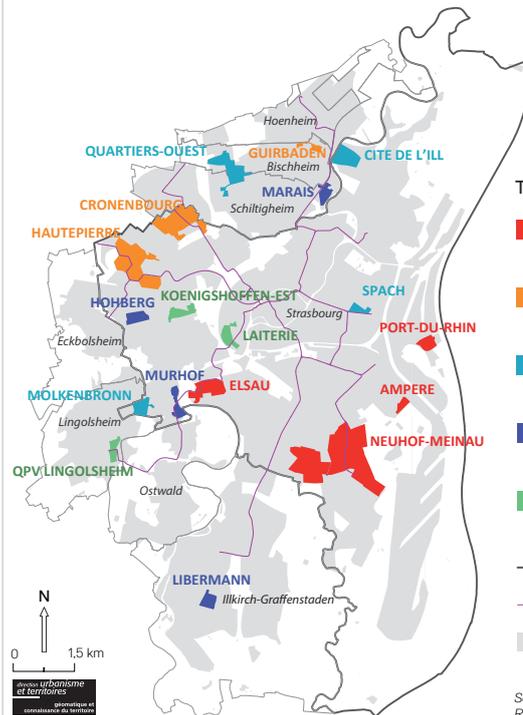
La typologie des QPV de l'Eurométropole repose sur le croisement statistique de trois indicateurs : le revenu fiscal médian, la part des bas revenus et la dispersion des revenus.

Type 1 : Neuhof-Meinau, Elsau, Port-du-Rhin, Ampère

Ils concentrent les plus forts niveaux de précarité monétaire : revenus fiscaux médians les plus faibles (en moyenne 8 000 €) et parts de bas revenus les plus élevées (36,1 % en moyenne contre 30,7 % pour l'ensemble des QPV de l'Eurométropole). Les revenus les plus faibles se situent dans la partie Neuhof du QPV Neuhof-Meinau (7 270 €), qui présente des poches d'extrême précarité : l'Iris Hautefort, avec un revenu fiscal médian de 5 603 €, se classe ainsi en 44^{ème} position en termes de plus faibles revenus parmi les 12 700 Iris de France métropolitaine. La très forte précarité de ce secteur se lit également dans la part

6. Source : Revenus Fiscaux Localisés (RFL), cf. définition p. 8.
 7. La part des bas revenus correspond à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.
 8. L'indicateur de dispersion du revenu (déclaré) par unité de consommation en 2011 permet d'apprécier les éventails de revenus de la moitié des personnes. L'ampleur de la dispersion tient soit à la faiblesse des revenus des plus modestes, soit au niveau élevé des plus aisés, soit aux deux.

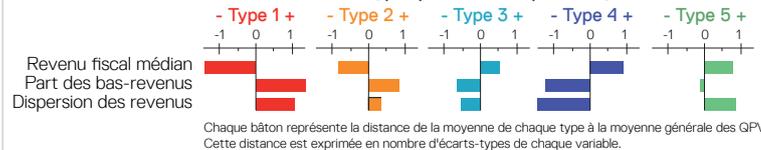
CINQ GRANDS TYPES DE QPV À L'AUNE DES REVENUS DANS L'EUROMÉTROPOLE



- Types de QPV**
- 1** Précarité monétaire et dispersion du revenu **très supérieures** à la moyenne des QPV
 - 2** Précarité monétaire et dispersion du revenu **supérieures** à la moyenne des QPV
 - 3** Précarité monétaire et dispersion du revenu **inférieures** à la moyenne des QPV
 - 4** Précarité monétaire et dispersion du revenu **très inférieures** à la moyenne des QPV
 - 5** Précarité monétaire **inférieure** et dispersion du revenu **supérieure** à la moyenne des QPV
- Strasbourg
 — réseau TCSP
 ■ surface bâtie

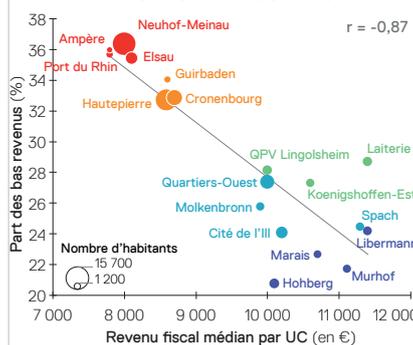
Source : INSEE, RFL 2011
 Réalisation : DUT/GCT/B.Soulet

Caractérisation des types par l'écart au profil moyen des QPV

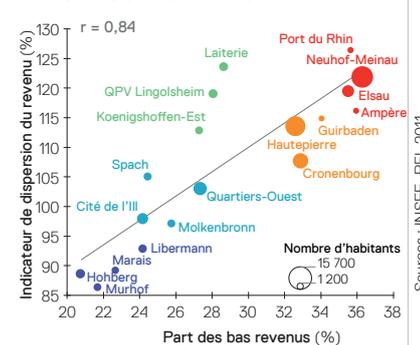


SITUATION RELATIVE DES QPV DE L'EUROMÉTROPOLE SELON :

LE REVENU FISCAL MÉDIAN ET LA PART DES BAS-REVENUS EN 2011



LA PART DES BAS-REVENUS ET L'INDICATEUR DE DISPERSION DU REVENU EN 2011



des personnes sans diplôme (71,4 %), dans le taux de chômage des 15-24 ans (55,9 %) ou dans la dépendance aux prestations sociales (39,2 % des allocataires CAF ont un revenu constitué à 100 % de prestations sociales). Ces QPV présentent également des valeurs élevées de dispersion du revenu, en raison de la forte concentration de bas-revenus. La dispersion la plus forte s'observe au sein du QPV du Port-du-Rhin (126,5).

Type 2 : Hautepierre, Cronenbourg, Guirbaden

Ces QPV présentent des niveaux de précarité monétaire moindres que ceux du type 1, mais qui restent toutefois supérieurs à la moyenne. Le revenu fiscal médian s'élève en moyenne à 8 635 € et la part des bas revenus atteint 32,8 %. L'indicateur de dispersion du revenu présente quant à lui des valeurs comprises entre 107,9 (Cronenbourg) et 114,9 (Guirbaden), pour une valeur moyenne des QPV de 111,6.

Type 3 : Cité de l'III, Quartiers-ouest, Spach, Molkenbronn

Cet ensemble se caractérise par des revenus médians supérieurs à la moyenne des QPV, variant de 9 900 € (Molkenbronn) à 11 300 € (Spach), pour une moyenne de 10 237 €. Ce revenu médian plus élevé s'accompagne d'une part de bas revenus inférieure à la moyenne (25,8 %). Cette moindre concentration de ménages très modestes participe à expliquer des valeurs de dispersion du revenu plus faible que la moyenne des QPV (100,1 contre 110,5).

Type 4 : Libermann, Murhof, Hohberg, Marais

Ces QPV présentent en moyenne le revenu fiscal médian le plus élevé (10 778 €) et la part de bas revenus la plus faible (22,3 %). La dispersion du revenu est également la plus faible (89,3), traduisant un caractère plus homogène de la population au regard des niveaux de revenu. Des analyses complémentaires mettent en évidence une surreprésentation des classes d'âge les plus âgées, associée à une forte ancienneté d'emménagement dans le logement.

Type 5 : Laiterie, Koenigshoffen-est, Lingolsheim

Ce groupe se caractérise à la fois par un revenu fiscal médian supérieur à la moyenne (10 666 €) et par une concentration significative des bas revenus (28,1 %). La population est plus hétérogène socialement, et cette diversité se traduit par des valeurs

élevées de dispersion du revenu (118,9 en moyenne). Le revenu fiscal élevé du QPV Laiterie (11 400 €) est ainsi à mettre en relation avec sa plus grande mixité : plus forte part de ménages d'une personne (50,8 %), de 15-24 ans (22,5 %), plus faible taux de sans diplôme (56,6 %) ou d'allocations chômage (23,1 %). Pour autant, ce QPV concentre également des ménages à forte précarité monétaire

(28,7 % de bas revenus), ce qui entraîne une valeur de dispersion du revenu très élevée (123,6). Les premiers effets de la rénovation urbaine au sein du QPV Lingolsheim participent également à expliquer son appartenance au type 5.

POPULATION ET REVENUS PAR TYPE DE QPV

Type de QPV	Population (habitants)	Revenu fiscal médian annuel par UC	Part des bas revenus	Indicateur de dispersion du revenu
Type 1	23 050	7 999 €	36,1 %	121,2
Type 2	22 840	8 635 €	32,8 %	111,6
Type 3	14 529	10 237 €	25,8 %	100,1
Type 4	9 320	10 778 €	22,3 %	89,3
Type 5	7 750	10 666 €	28,1 %	118,9
Moyenne QPV Eurométropole	77 289	9 200 €	30,7 %	110,5

Source : INSEE, RP 2010 et RFL 2011

LE PROFIL DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE L'EUROMÉTROPOLE

Quartier prioritaire	Commune(s) concernée(s)	Population (habitants)	Part des bas revenus	Revenu fiscal médian annuel par UC	Indicateur de dispersion du revenu
Neuhof-Meinau	Strasbourg	15 700	36,3 %	8 000 €	121,6
Hautepierre	Strasbourg	13 620	32,7 %	8 600 €	113,5
Cronenbourg	Strasbourg	8 030	32,9 %	8 700 €	107,9
Quartiers-ouest	Bischheim, Schiltigheim	6 050	27,4 %	10 000 €	103,0
Elsau	Strasbourg	4 820	35,4 %	8 100 €	119,5
Cité	Strasbourg	4 169	24,1 %	10 200 €	97,9
Hohberg	Strasbourg	2 960	20,8 %	10 100 €	88,4
QPV Lingolsheim	Lingolsheim	2 740	28,1 %	10 000 €	119,1
Laiterie	Strasbourg	2 680	28,7 %	11 400 €	123,6
Libermann	Illkirch-Graffenstaden	2 410	24,2 %	11 400 €	92,7
Spach	Strasbourg	2 180	24,5 %	11 300 €	104,9
Molkenbronn	Strasbourg	2 130	25,8 %	9 900 €	97,1
Koenigshoffen-est	Strasbourg	2 130	27,3 %	10 600 €	112,9
Murhof	Strasbourg	2 060	21,7 %	11 100 €	86,4
Marais	Schiltigheim	1 890	22,7 %	10 700 €	89,3
Port	Strasbourg	1 310	35,7 %	7 800 €	126,5
Ampère	Strasbourg	1 220	36 %	7 800 €	116,2
Guirbaden	Bischheim	1 190	34 %	8 600 €	114,9

Source : INSEE, RP 2010 et RFL 2011

Conclusion

Le niveau de vie, en France, tend à diminuer depuis 2008. Mais, l'Hexagone reste un pays privilégié, où les inégalités sont globalement stables et le taux de pauvreté l'un des plus faibles d'Europe. Depuis vingt ans, la pauvreté se stabilise autour de 13-14 % de la population.

Le niveau de vie médian alsacien (21 300 €) est le plus élevé après l'Île-de-France, et le taux de pauvreté (11,8 %) figure parmi les plus faibles. L'Alsace bénéficie notamment de son caractère frontalier et de la présence de l'Eurométropole de Strasbourg et du pôle Mulhouse-Saint-Louis. Elle se classe, par

contre, parmi les anciennes régions ayant les plus fortes inégalités de revenus.

L'Alsace se compose de territoires aux revenus hétérogènes. Ainsi, les agglomérations principales, et notamment leur ville-centre, concentrent des personnes aux revenus particulièrement élevés. Mais elles abritent également les populations les plus pauvres, en particulier dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Dans l'Eurométropole par exemple, les revenus dans ces quartiers sont en moyenne deux fois moins importants que dans l'ensemble de la population.

Le revenu fiscal annuel médian dans les QPV de l'Eurométropole de Strasbourg est d'environ 9 200 €, alors qu'il se situe autour de 19 000 € pour l'ensemble de l'Eurométropole.

Définitions

Revenu disponible : revenu des ménages qui comprend les salaires et indemnités chômage, les revenus des activités non-salariées et du patrimoine, les pensions de retraite, ainsi que l'ensemble des prestations sociales, le tout diminué de l'impôt.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon le principe suivant : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Le niveau de vie médian est celui au-dessus duquel se situe une moitié de la population, l'autre se situant au-dessous.

Décile : les déciles D1 à D9 partagent la population en dix.

Indicateur d'inégalité = rapport inter-décile (D9/D1) : rapport entre les revenus des 10 % des ménages ayant les revenus disponibles les plus élevés et ceux des 10 % des ménages ayant les revenus les plus bas. Le rapport inter-décile (D9/D1) met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution des revenus.

Seuil de pauvreté : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian selon des conventions européennes.

QPV : la nouvelle géographie des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, établie en 2014, repose sur trois critères : l'appartenance à une unité urbaine de plus de 10 000 habitants, une population minimale de 1 000 habitants et une concentration de population sous le seuil de pauvreté.

Sources

Trois sources sont utilisées dans cette note pour la connaissance des revenus des ménages français :

- **L'enquête ERFS** (Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux) : uniquement disponible au niveau national
- Le **dispositif Revenus Fiscaux Localisés** (RFL) : observation des revenus des ménages avant abattements, impôts et prestations sociales à tous les échelons géographiques (infra-communal, communal et supra-communal), pour les millésimes de revenus 2001 à 2011
- Le **dispositif Fichier Localisé Social et Fiscal** (FiLoSoFi), qui remplace notamment le dispositif RFL : observation du revenu disponible des ménages à tous les échelons géographiques, communaux et supra-communaux, et bientôt également infra-communaux. Sa principale valeur ajoutée est d'effectuer de façon nouvelle un rapprochement des fichiers fiscaux et sociaux, ce qui permet une estimation plus précise des prestations réellement perçues par les ménages à des niveaux locaux fins.